ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des agriculteurs

Question au Gouvernement n° 4547

Texte de la question

SITUATION DES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à Mme Muriel Roques-Etienne.

Mme Muriel Roques-Etienne. J'associe à ma question notre collègue Olivier Damaisin, député du Lot-et-Garonne.

Dans nos campagnes, à l'approche de l'hiver, la gronde des agriculteurs se fait entendre. Plusieurs journées de mobilisation se sont déjà déroulées dans nos territoires : dans la Creuse, l'Indre, ou encore le Pas-de-Calais. Dans mon département, le Tarn, le syndicat majoritaire appelle à de nouvelles actions jeudi soir.

Depuis plusieurs semaines, les agriculteurs subissent des augmentations de charges, surtout des prix des intrants que sont les engrais, en hausse de 30 % en un an, de l'alimentation animale et du gaz. Après le terrible épisode de gel qui a touché la production des viticulteurs et des arboriculteurs au printemps dernier, c'est aujourd'hui l'influenza aviaire qui inquiète nos éleveurs de volailles. Ajoutez à cela l'agribashing croissant, parfois même violent, de minorités actives. Le moral des agriculteurs ne peut que s'en trouver affecté.

Peu de majorités ont accompagné les hommes et les femmes qui nous nourrissent au quotidien comme nous l'avons fait en quatre ans et demi. Avec la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM, la revalorisation des petites retraites agricoles, la protection de la rémunération des agriculteurs ou les diverses baisses de fiscalité, nous n'avons pas à rougir de notre bilan.

Malgré tout, à l'heure de la reprise économique de tous les secteurs, les entreprises agricoles sont, pour leur part, fragilisées par ce contexte insécurisant.

Après plusieurs mois de travail et de nombreuses concertations, notamment avec l'association Solidarité paysans, Olivier Damaisin vous rendait, le 1er décembre dernier, un rapport contenant vingt-neuf propositions relatives à l'identification et à l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et à la prévention du suicide dans le monde paysan.

La majorité et son Gouvernement ne sont pas indifférents aux cris d'alerte qui émanent de nos territoires. C'est pourquoi, monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, vous avez présenté ce matin, conjointement avec le ministre des solidarités et de la santé et le ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion mais aussi avec le secrétaire d'État chargé des retraites et de la santé au travail, un plan d'action opérationnel reprenant plusieurs propositions de la représentation nationale. *(« Allô ! » sur les bancs du groupe GDR.)*

Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de ce plan d'action et nous dire comment ces mesures permettront de répondre aux difficultés actuelles rencontrées au cœur du monde paysan ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation.* Nous sommes en effet confrontés aujourd'hui à un constat tragique : la surmortalité par suicide dans le monde agricole. Ces drames familiaux, ces drames humains se produisent dans nos territoires.

Cette situation nous oblige tous, quelle que soit notre tendance politique. Elle oblige l'ensemble des acteurs : élus locaux, associations, organisations professionnelles, MSA – la Mutualité sociale agricole – ou encore chambres d'agriculture.

Elle nous oblige à agir en prenant des mesures ambitieuses afin de lutter contre cette détresse agricole. C'est ce que nous avons fait sur la base du rapport de votre collègue Olivier Damaisin que je tiens à saluer pour la qualité de son travail et pour son investissement sur cette question. Un grand merci à vous, monsieur le député. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem. – M. André Chassaigne applaudit aussi.)*

Ces mesures sont ambitieuses, à la fois du point de vue des moyens, puisque les crédits dédiés à la lutte contre la détresse agricole augmentent de plus de 40 %, et sur le fond. Elles reposent sur trois axes principaux. Le premier est une démarche « d'aller vers », qui doit caractériser toute politique sociale. Il ne s'agit pas seulement de demander aux personnes d'appeler un numéro de téléphone. Cette politique passe notamment par le vaste réseau des sentinelles. Le deuxième axe, c'est une plus grande humanisation. Dans toutes les politiques publiques, il faut remettre l'humain au centre de tout. Le troisième, ce sont les mesures d'accompagnement, aussi bien sur le plan économique que pour aider les personnes à prendre du recul.

Nous avons élaboré toutes ces mesures avec le secrétaire d'État chargé des retraites et avec le ministre des solidarités et de la santé afin de bâtir une politique publique ambitieuse, inclusive et en contact direct avec les territoires. Nous allons les appliquer avec autant de détermination que celle que nous avons eue au moment de les concevoir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Mme Géraldine Bannier applaudit également.)*

Données clés

Auteur : Mme Muriel Roques-Etienne
Circonscription : Tarn (1re circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4547
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture et alimentation
Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 novembre 2021
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2021